



# Évolution de l'occupation du sol

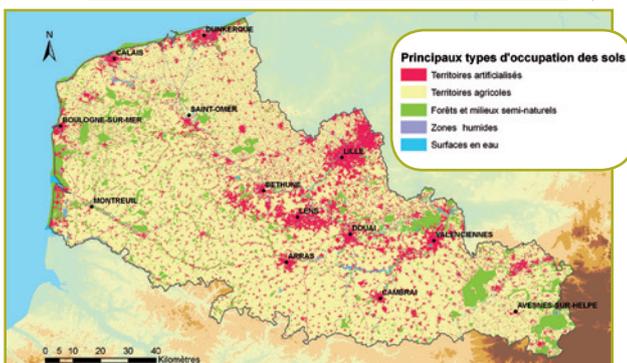
L'occupation du sol du Nord - Pas-de-Calais diffère largement de celle du reste de la France. La région se caractérise principalement par son fort niveau d'artificialisation\* (plus de 16 % du territoire contre un peu plus de 8 % pour la France métropolitaine, selon TERUTI-LUCAS en 2010), par la place très importante occupée par l'agriculture (72,4 % contre 60 % pour la France) et par la faible place laissée aux forêts et aux milieux semi-naturels\* (9,93 % contre 30 % à l'échelle nationale).

## Contexte

Le Nord - Pas-de-Calais est l'une des régions françaises dont le territoire est le plus artificialisé. Cette situation est principalement due à son histoire et à sa position géographique. L'essor de l'industrie textile et de l'exploitation du charbon, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, provoque une forte extension des zones urbaines et des infrastructures de transport, au détriment du patrimoine naturel. Sa position géographique a également contribué à la densification des voies de communication (TGV, autoroutes, etc.). Par ailleurs, l'agriculture intensive domine en raison d'un faible relief et de la bonne qualité des sols. Cette situation offre des paysages fortement marqués par l'empreinte de l'Homme, mais est également néfaste pour le fonctionnement des écosystèmes\* et donc à la biodiversité\*.

Malgré la faible surface occupée par les forêts et les milieux semi-naturels, la région possède de nombreux atouts pour la biodiversité. Sa situation géographique, ses structures géologiques et écologiques contribuent à la formation d'une véritable mosaïque de paysages et de milieux. Les milieux les plus naturels sont pour la plupart situés aux deux extrémités de la région : à l'ouest, ce qui correspond au littoral avec le Boulonnais, le pays de Montreuil, la plaine maritime, etc., et à l'est, avec l'Avesnois, le Hainaut et le pays de Mormal. Ces deux secteurs sont les moins fragmentés\* et artificialisés. À l'inverse, la métropole lilloise et l'ancien bassin minier sont les secteurs qui présentent les plus fortes densités de population. Cette partie de la région est moins riche en milieux naturels, à l'exception de la plaine de la Scarpe.

### Occupation simplifiée des sols du Nord - Pas-de-Calais en 2009 (source : ORB NPdC d'après SIGALE, 2012)

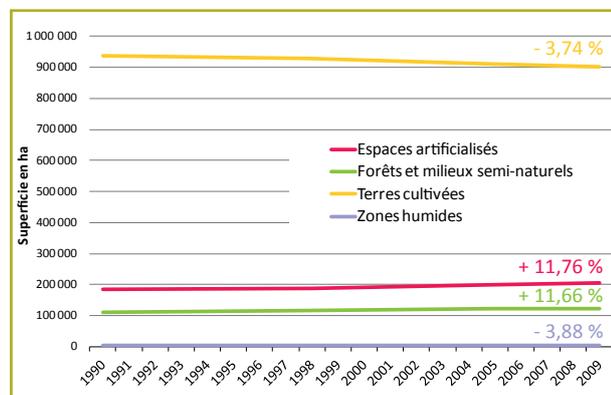


## Résultats

Les tendances sur 19 ans sont globalement identiques aux échelles nationale et régionale. Dans le Nord - Pas-de-Calais, les résultats sur cette période sont les suivants :

- les espaces artificialisés ont gagné plus de 21 000 hectares en 19 ans, soit plus de 11 % de croissance sur cette période ;
- les forêts et les milieux semi-naturels ont également crû d'un peu moins de 13 000 hectares, de 1990 à 2009, soit une croissance de 11 % ;
- l'agriculture a, quant à elle, perdu plus de 35 000 hectares sur la même période (soit - 3,74 %) ;
- les zones humides ont perdu 214 hectares.

### Évolution de l'occupation des sols, en hectares, depuis 1990 selon SIGALE (source : ORB NPdC d'après SIGALE, 2012).



## Ce qu'il faut en penser

Le suivi de l'occupation des sols permet une première approche des évolutions paysagères et des milieux. Sachant que paysages et biodiversité sont intimement liés, il semble important d'étudier les modifications, dans le temps et l'espace, de l'utilisation du sol par les très nombreuses activités humaines. Cette analyse permet en outre de mieux programmer l'organisation et le développement du territoire. L'étude de l'évolution de l'occupation des sols doit être, néanmoins, complétée par une analyse plus approfondie des milieux.

Le Nord - Pas-de-Calais est à la fois une région plus agricole, plus artificialisée et moins boisée que la moyenne française. Par ailleurs, la très forte densité

de population associée à un réseau très important d'infrastructures de communication conduisent à une fragmentation\* importante des milieux naturels.

L'agriculture, bien qu'occupant la plus grande partie du territoire, a perdu en 19 ans plus de 35 000 hectares. Entre 2005 et 2009, les prairies naturelles permanentes (réaffectées principalement en cultures annuelles) ont diminué de 9 300 hectares. Par contre, sur la même période, les cultures annuelles ont connu une progression de 1 400 hectares (+0,21 %).

Ce sont donc majoritairement les milieux dont l'exploitation est la moins intensive, et donc les plus propices à la biodiversité, qui disparaissent souvent au profit de l'urbanisation.

L'artificialisation du territoire du Nord - Pas-de-Calais a crû de +11,76 % en 19 ans, soit une extension de 21 000 hectares (deux fois la surface de Paris intra-muros). Les plus forts accroissements, entre 2005 et 2009, sont attribués à l'habitat résidentiel (+3 600 hectares), aux emprises industrielles (+1 200 hectares) et commerciales (+181 hectares). Les infrastructures de transports, comprises dans les zones industrielles ou commerciales, ont connu un accroissement de 183 hectares (+1,46 %). En revanche, les espaces verts urbains et périurbains ont connu, toujours entre 2005 et 2009, la plus forte baisse, avec une perte en surface de 65 hectares (environ 80 terrains de football), au profit essentiellement de l'habitat résidentiel.

Les forêts et les milieux semi-naturels enregistrent, quant à eux, l'une des plus fortes hausses (+11,66 %). En l'espace de 4 ans (de 2005 à 2009), les forêts de feuillus\* ont augmenté de plus de 7 000 hectares. Néanmoins, les pelouses\*, milieu généralement très riches en termes de biodiversité, ont perdu 30 hectares sur la même période.

Les zones humides perdent, entre 1990 et 2009, 214 hectares (-3,88 %) et ne représentent plus à l'échelle régionale que 0,43 %.

Globalement, la région Nord - Pas-de-Calais est concernée par deux enjeux majeurs :

- la nécessaire maîtrise de l'étalement urbain ;
- l'urgence de créer des corridors biologiques\* pour lutter contre une importante fragmentation des forêts et des milieux semi-naturels.

Adoptées en 2009 et en 2010, les lois Grenelle\* I et II demandent la mise en place de stratégies en faveur de la maîtrise de l'artificialisation et de l'aménagement de corridors biologiques. Elles sont actuellement déclinées sur le territoire du Nord - Pas-de-Calais au travers du Schéma régional de cohérence écologique\* (SRCE) et de la Trame verte et bleue\* (TVB).

## Méthode

Les résultats présentés sont issus d'une campagne de photographies aériennes prises en 2009. SIGALE, système d'information géographique spécifique au Nord - Pas-de-Calais, propose une cartographie fine et adaptée à la description du territoire (réalisation au 1/25 000<sup>e</sup>, plus petite entité cartographiée > 500 m<sup>2</sup>). Les données sur l'occupation du sol sont composées d'un niveau général qui comprend *les territoires artificialisés, les territoires agricoles, les forêts et milieux semi-naturels, les zones humides et les surfaces en eau* et de niveaux plus fins qui précisent les types d'occupation (ex : tissu urbain dense). La carte et les statistiques de cette fiche sont issues du premier niveau de poste d'occupation des sols de la base de données SIGALE.

## En savoir plus

- Voir fiches 2010 et 2011 " Surface artificialisée annuellement "
- Voir fiche 2011 " Surfaces forestières "
- BIOTOPE, 2008. *Analyse des potentialités écologiques du territoire régional*. 66 p.
- COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, 2012. *Urbanisation et consommation de l'espace, une question de mesure*. 106 p.
- COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, 2009. *Le point sur : la France vue par Corine Land Cover, outil européen de l'occupation des sols*. 4 p.
- DREAL, 2008. *Le profil environnemental régional Nord - Pas-de-Calais*. Tome 1. DREAL, Lille, 201 p

### Sites internet

- INSEE : <http://www.insee.fr>
- ONB : <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr>
- SOeS : <http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr>
- SIGALE : <http://www.sigale.nordpasdecals.fr>